

Avis voté en plénière du 25 mars 2015

# Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes

## Déclaration du groupe de la CFTC

Le texte qui nous est proposé décrit, comme celui dont il fait suite, des problèmes importants que rencontrent beaucoup de jeunes entre la sortie du système scolaire et l'intégration économique et sociale dans un emploi et le logement.

Si l'autonomie du jeune est la suite logique et souhaitable de la sortie du cercle familial, elle ne peut être une déresponsabilisation de la famille par rapport aux enfants.

Pour le groupe de la CFTC il serait paradoxal de permettre au jeune d'accéder à l'autonomie par rapport à la famille, pour le conduire à une dépendance aux aides de l'État.

Notre groupe renouvelle ses réserves sur certaines propositions qui visent à transformer des aides en droits auxquels on « éduquerait » les jeunes.

La CFTC souligne l'importance de lier les aides à une démarche dans le cadre d'un projet. C'est d'ailleurs ce qui peut empêcher que l'aide se transforme en assistantat démobilisant. La réponse : faire de la personne une actrice des solutions et non une consommatrice d'aides, quel que soit son âge. La recherche d'un consensus préalable sur la question est nécessaire.

On ne peut pas laisser des jeunes - comme d'ailleurs tout être humain - sans toit ou sans nourriture parce qu'ils sont au chômage ou que les parents ne peuvent ou ne veulent pas assurer leur subsistance ou le financement de leurs études. En cela l'objet de l'avis est utile. Mais il se heurte à une limite importante, même si c'est pour le regretter : les possibilités budgétaires. N'est-ce pas un marché de dupes quand l'État n'en n'a pas ou ne s'en donne pas les moyens ? Créer un droit ou « éduquer » à un droit qui risque fort de ne pas être respecté : n'est-ce pas désespérer un peu plus les personnes concernées ?

Le déplacement de la section à Bobigny a bien illustré certains des problèmes : ces difficultés résultent, pour beaucoup des témoins, d'un échec scolaire ou universitaire dans le cadre d'une orientation calamiteuse.

C'est pour notre groupe le premier problème à traiter. Une part importante des difficultés est bien générée par l'échec du système scolaire ou universitaire qui conduit à une marginalisation. Les propositions pour une meilleure orientation et la lutte contre l'échec scolaire et universitaire représentent un passage obligé. Les témoignages le montraient : la sortie de cette galère passe par l'inscription dans un projet et donc une véritable réorientation.

Ce volet est développé dans l'avis et nous l'approuvons. Les propositions sur, la simplification des procédures, la réduction du mille-feuille des aides, méritent également d'être prises en compte.

Ayant exprimé ses réserves importantes, le groupe de la CFTC a apprécié l'évolution du texte vers une approche en terme de formation, d'information et d'accompagnement des jeunes. La CFTC a donc voté l'avis.